

Approche transdisciplinaire de la recherche en Sciences de la Motricité

Titulaires

Véronique FEIPEL (Coordonnateur), Stéphane BAUDRY, Ana BENGOTXEA, Alain CARPENTIER et Gaël DEBOECK

Mnémonique du cours

BIME-I411

Crédits ECTS

15 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Année académique

Contenu du cours

Le contenu sera fonction des unités de recherche choisies et des sujets traités. Les stages sont réalisés au sein d'unités de recherche ou laboratoires de la FSM, y compris le Centre d'Aide à la Performance sportive (CAPS) et le Centre d'Évaluation Fonctionnelle à raison de 40h00 par stage.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif de cette approche est de confronter l'étudiant avec les différentes disciplines de la recherche en Sciences de la Motricité, autres que celle de son choix de sujet de mémoire. Ces stages devraient nourrir sa réflexion concernant la transdisciplinarité et la complémentarité des différentes approches scientifiques liées aux Sciences de la Motricité.

Le stagiaire se forme aux méthodes et techniques utilisées dans le laboratoire d'accueil et assiste à des séances expérimentales.

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

BIME-I5255 | Stage spécifique de recherche en laboratoire | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Stages

Contribution au profil d'enseignement

Initiation au caractère transdisciplinaire de la recherche en Sciences de la Motricité.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Des articles de référence sont donnés par les différents responsables des laboratoires en adéquation avec les sujets traités.

Autres renseignements

Contact(s)

A. Carpentier acarpent@ulb.ac.be

V. Feipel vfeipel@ulb.ac.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Évaluation sur base de rapports réflexifs effectués suivant un canevas prédéfini pour chaque stage et de l'analyse transdisciplinaire des sujets traités défendue oralement.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note globale est déterminée à partir de la moyenne arithmétique des 3 rapports réflexifs (40%), des 3 rapports des responsables des laboratoires où l'étudiant a effectué ses stages (40%) et de la défense orale de l'analyse transdisciplinaire (20%).

Si toutes les notes partielles sont supérieures ou égales à 10/20, la note de l'UE = la moyenne pondérée.

Si une note partielle est inférieure à 10/20, c'est la note de l'échec qui la note de l'UE. Si plusieurs notes partielles sont comprises entre 7/20 et 9/20, c'est la somme des points déficitaires qui est la note de l'UE.

Rqs : Toute note partielle supérieures ou égales à 10/20, sera « reportée » d'une session à l'autre et d'une année académique à l'autre. Néanmoins l'étudiant peut introduire une demande officielle auprès du titulaire pour améliorer sa note.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des
Sciences de la motricité

MA-MOTR | Master en sciences de la motricité, orientation
générale | finalité Approfondie/bloc 1

